

L'UNEF lance une nouvelle édition de son dispositif SOS Inscription

Ce mardi 14 mai, l'UNEF, l'UNL et la FCPE relancent la plateforme SOS-inscription pour accompagner les jeunes qui souhaitent s'inscrire dans l'Enseignement supérieur. Alors que la phase principale de Parcoursup commencera le 15 mai, chaque candidat-e commencera à recevoir les réponses des universités. Cette période est décisive et souvent stressante pour les élèves de terminale qui devront passer le baccalauréat au mois de juin.

Comme l'an dernier, de nombreux-ses jeunes se retrouveront le 15 mai face à un mur de réponses négatives et plus généralement, ne seront pas accepté-e-s dans la formation de leur choix. Il est à noter quelques évolutions de la procédure Parcoursup notamment les délais de réponse sont plus restreints laissant moins de temps aux candidat-e-s dans leur prise de décision au moment d'accepter ou non un vœu.

Le nombre de vœux moyen est en hausse par rapport à l'an dernier. En moyenne, un-e candidat-e a formulé 8.1 vœux cette année (sans les formations sanitaires et sociales qui n'étaient pas sur la plateforme en 2018). Ce chiffre est en forte augmentation par rapport à celui de l'an dernier qui était de 7.4. Cette hausse témoigne de la volonté des jeunes d'accéder à l'Enseignement supérieur et leur prise de conscience des difficultés issues de la nouvelle plateforme d'affectation. En effet, nous avons tou-te-s en tête les milliers d'étudiant-e-s qui se sont retrouvé-e-s sans aucune proposition d'inscription l'été dernier.

Aussi, la réforme du lycée confrontera les lycéen-ne-s à de nouveaux problèmes d'orientation. L'éclatement des filières générales en "spécialités" confrontera les élèves passant en première à de nombreuses problématiques quant à l'élaboration de leur parcours scolaire. Le choix des spécialités sera décisif pour l'admission post-bac et la promesse des 7 spécialités accessibles à tou-te-s n'ayant pas été tenue, un nombre conséquent de lycéen-ne-s se retrouveront confronté-e-s à une orientation forcée.

Cette campagne se donne donc trois objectifs principaux :

- **Accompagner les élèves de seconde** face à la nouvelle réforme du lycée, leur permettre d'étudier la spécialité de leur choix et limiter l'orientation forcée à laquelle de plus en plus de lycéen-ne-s se trouvent confronté-e-s chaque année,
- **Aider l'ensemble des jeunes** à faire respecter leurs droits et leur permettre de poursuivre des études en entrant à l'université mais également pour les étudiant-e-s de troisième année d'études qui seraient refusé-e-s en master,
- **Interpeller le Gouvernement et les pouvoirs publics** sur la nécessité d'abandonner la sélection à l'entrée de nos universités et d'augmenter le financement de nos établissements afin de permettre l'accueil de chacun-e dans la filière de son choix et prendre conscience que des créations de places et des embauches de personnel-le-s sont nécessaires.

Chaque jeune aura la possibilité de nous contacter par différents médias :



- Le site internet **sos-inscription.fr** pour permettre à chacun·e d'avoir accès à toutes les informations qui les concernent. Les jeunes pourront nous solliciter sur les réseaux sociaux également avec le hashtag **#SOSinscription**
- La mise en place de **permanences sur l'ensemble du territoire** pour répondre directement aux interrogations que pourraient rencontrer les lycéen·ne·s et les étudiant·e·s,
- Par mail à **sosinscription@unef.fr** ou par téléphone avec **la hotline au 0812 341 64**.

Elisabeth ABANDA AYISSI
Attachée de presse de l'UNEF
06.03.55.45.28
presse@unef.fr / eabanda@unef.fr